



Communiqué

La campagne « Mollo » s'étend pour une meilleure cohabitation entre les modes de déplacement

Lancée en septembre 2025, la campagne « Mollo » se déploie à nouveau dans l'espace public lausannois. La Ville poursuit ainsi son engagement en faveur d'un espace public où chacune et chacun se déplace en sécurité et dans le respect des autres.

Depuis son lancement, la campagne a permis de sensibiliser la population aux comportements attendus dans les lieux où les personnes à pied, à vélo, en e-trottinettes, ou en voiture se côtoient quotidiennement. Avec des messages simples, l'objectif de « Mollo » est de rendre les règles de cohabitation plus claires dans les espaces à forte fréquentation.

La campagne est déclinée à travers différents supports, des ronds colorés au sol, des panneaux sur mâts ainsi que des chevalets installés dans des secteurs ciblés. Le second déploiement vient de débuter et se poursuivra progressivement jusqu'à fin juin, en fonction des conditions météorologiques nécessaires à la pose des marquages au sol.

Renforcer la visibilité et la lisibilité des messages

Le 1^{er} déploiement a permis d'identifier plusieurs pistes d'amélioration, notamment dans les espaces où les règles de cohabitation sont moins intuitives. La campagne évolue ainsi afin de renforcer son impact et sa compréhension avec plusieurs ajustements :

- des marquages au sol plus grands et plus visibles, afin d'attirer davantage l'attention ;
- des panneaux simplifiés, mettant désormais en avant le seul message « Mollo » pour inciter les vélos, les e-trottinettes et les voitures à ralentir ;
- l'introduction d'une nouvelle couleur spécifique accompagnée de panneaux agrandis, destinés à signaler clairement les zones où il est interdit de circuler à vélo ou en e-trottinette.

Ces évolutions visent à améliorer la lisibilité des règles dans l'espace public, en complément à la signalisation officielle déjà en place.

De nouveaux sites ciblés

Ce 2^e déploiement concerne 17 nouveaux secteurs, identifiés en fonction des enjeux de cohabitation observés sur le terrain. Comme pour la 1^{ère} phase, les lieux ont été sélectionnés en priorité là où les usages se croisent, notamment au centre-ville, dans le secteur de Vidy, ainsi que dans plusieurs quartiers périphériques.

Comme l'explique Mme Florence Germond, conseillère municipale en charge de la mobilité, « nous poursuivons, avec cette nouvelle étape, nos efforts de sensibilisation afin de favoriser des déplacements plus apaisés et respectueux entre toutes les usagères et usagers de l'espace public ».

La Municipalité de Lausanne

Informations sur www.lausanne.ch/mollo

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Florence Germond**, conseillère municipale, Direction finances et mobilité, tél. +41 21 315 72 00

Lausanne, le 21 mai 2026